

DECLARATION FINALE DU « I FORUM FRANCO-ARGENTIN
DE COOPERATION DECENTRALISEE »

Traduction libre

La nouvelle ouverture internationale des collectivités territoriales argentines et françaises, soutenue par la Chancellerie argentine et le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et par une nouvelle génération d'autorités locales, a créé une grande opportunité pour structurer des liens entre nos deux pays. La coopération décentralisée est un bon outil pour promouvoir l'échange d'expériences et la réalisation de projets concrets, visant à une meilleure gouvernance locale.

Le Forum a permis une meilleure connaissance réciproque de l'organisation territoriale de ces deux pays, l'un étant fédéral et l'autre unitaire. Il a également facilité l'identification de problématiques communes dans des contextes différents, au sein d'un monde globalisé. Cette compréhension réciproque permettra, sans doute, de créer des mécanismes pour faciliter les contacts et élaborer de façon conjointe des projets de coopération.

L'action de coopération internationale des gouvernements locaux est objet de consensus aussi bien au sein de la politique internationale argentine que française. Les deux Parties considèrent que, avec le soutien des Etats nationaux, les collectivités territoriales et leurs associations peuvent regrouper leurs efforts et lancer des projets d'intérêts communs.

Dans le cadre du Forum, les collectivités territoriales ont pu identifier quels étaient leurs besoins et trouver des partenaires potentiels pour leur coopération. Les participants du Forum ont fait ressortir, comme thèmes majeurs, le développement local et la gestion des services publics, mais aussi l'articulation avec la recherche universitaire et la gestion culturelle, en raison de l'intérêt des deux pays pour ce thème.

Les parties argentine et française ont décidé de continuer les échanges initiés pendant le Forum, particulièrement pour la mise en œuvre des actions suivantes :

- 1 – La réalisation d'une carte de la coopération qui intégrera non seulement les actions de coopération décentralisée, mais aussi toutes les formes de coopération en cours entre l'Argentine et la France.
- 2 – La mise en œuvre d'un Programme conjoint comme outil de suivi et d'évaluation des coopérations naissantes.
- 3 – La création d'une Banque de Projets ouverte aux Provinces et aux Municipalités argentines intéressées par la recherche de partenaires français.
- 4 – Cités Unies France et la Fédération Argentine des Municipalités stimuleront toutes les actions qui pourraient renforcer le développement de la coopération décentralisée.

5 – Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes français, la Direction Générale de la Coopération de la Chancellerie Argentine et le Secrétariat de Affaires Municipales du Ministère de l'Intérieur argentin, s'engagent à apporter leur soutien à ces initiatives.

Les Parties souhaitent souligner la participation de la Province de Buenos Aires à l'organisation de la deuxième journée de ce Forum et remercient l'Observatoire des Changements en Amérique Latine pour son aide à la réalisation de cet événement.

Cette Déclaration est signée en République Argentine,
Le 2 décembre 2008.

Mr. Antoine Joly
Délégué à l'Action Extérieure des Gouvernements Locaux
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
République Française

Ambassadrice Julia Levi
Directrice générale de Coopération Internationale
Ministère des Relations Extérieures, du Commerce International et du Culte
République Argentine